

Quartier latin : Aux Pays-Bas, la sélection à l'entrée des études de médecine se fait par tirage au sort. Vrai ou faux ?

16-01-2014

-

Réponse : vrai

-

Jusqu'en 1999, l'accès aux neuf facultés de médecine hollandaises se faisait exclusivement par tirage au sort.

-

À l'issue de leurs études secondaires, les lycéens se voient attribuer un niveau A, B, C, etc, par ordre décroissant, selon leurs performances scolaires.

-

Le principe du tirage au sort est de désigner aléatoirement pour engager leurs études de médecine par exemple 70% des « A level », 50% des « B level », 35% des « C Level ».

-

À partir de 1999, certaines facultés de médecine ont également recruté en parallèle des étudiants sur titres et entretiens.

-

Mais elles en reviennent après avoir constaté qu'ils ne se révèlent pas meilleurs que leurs camarades tirés au sort.

-
Aujourd'hui, la sélection se fait donc très majoritairement par loterie !

-
Beaucoup moins cher que des examens, et apparemment aussi efficace du point de vue de l'intérêt général.

-
Inégalitaire, arbitraire, voire révoltant, dira-t-on.

-
Sans doute, mais la question est plus complexe qu'il ne semble : notre sélection à la française qui laisse sur le carreau la majorité des candidats, déprimés après deux années de stress et de bachotage, est-elle donc si juste ?